

Initiale de PSE 1

Diplôme professionnalisant en premiers secours, recyclage annuel, Reconnu par le Ministère de l'Intérieur.

Objectif

"Faire acquérir à l'apprenant les capacités nécessaires afin de porter secours, sur le plan technique et humain, à une ou plusieurs victimes, en agissant seul ou au sein d'une équipe, avec ou sans matériel".

Prérequis

Être âgé.e de plus de 16 ans, (autorisation parentale pour les mineur.es).

Modalités d'évaluation

Participer à toutes les phases de la formation, Évaluation continue des gestes de secours réalisés lors des séquences d'apprentissage et des mises en situation.

Contenu de formation

Modules : Cadre juridique du PSE 1 : attitude, rôle, matériel, chaîne de secours, Protection, Hygiène et asepsie, Alerte, Bilans, Obstruction des voies aériennes, Hémorragies, Perte de connaissance, Arrêt cardiaque, Assister les équipier.es secouristes, Malaise/aggravation de maladie, Traumatisme, Plaies et brûlures, Noyade, Accidents de plongée.

Objectifs pédagogiques

Nos valeurs : LE SECOURISME POUR LE PLUS GRAND NOMBRE, UNE PÉDAGOGIE AXÉE SUR LE RESPECT, LA BIENVEILLANCE ET LA NON-DISCRIMINATION.

Secourisme pour tous et toutes : Personnes en situation de handicap, Protection de l'enfance, Prévention de la délinquance, Personnes âgées...

-> Le secourisme : un lien social plus inclusif.

Notre équipe : Des formateurs et formatrices dynamiques et investi.es, Des pédagogies innovantes, Transmission des gestes de secours mais aussi partage des valeurs citoyennes.

-> Connaissances et vivre-ensemble.

Méthodes pédagogiques

Innovation pédagogique : Alternance théorie-pratique, Approches ludiques et interactives, Adaptation du contenu au public (exemples imagés, phases pratiques...).

Matériel : Sacs de premiers secours de formation, Mannequins et DAE de formation, Maquillage, Matériel de cas concrets, Vidéoprojecteur et ordinateur.

Informations diverses

Durée et stagiaires : 35 heures de formation en présentiel, 6 à 12 stagiaires

Tarifs : Accessible au CPF/OPCO (sur demande)

Individuel : 250 €/pers,

PSE1 S.S.V.P : 200 €/pers,

Autofinancement 125 €/pers (bénévolat sur 8 DPS sur l'année)